



centre démocrate *humaniste*

La Boucle du Hainaut

27 octobre 2020 | Interpellation de F. DESQUESNES au Ministre BORSUS

Monsieur le Ministre,

Aujourd'hui, je suis le porte-voix de plus de 17.000 citoyens qui ont réagi à la consultation publique faisant suite au dépôt du projet « Boucle du Hainaut » d'ELIA.

17.000 citoyens qui s'interrogent légitimement sur la pertinence d'un tel projet, son impact sur leur vie et leur santé, sur leur environnement. Et ils ne sont pas les seuls. Les deux syndicats agricoles sont aussi mobilisés, il est vrai que le projet impacte des centaines de fermes et plus particulièrement 2.000 hectares de prairies permanentes, ce qui n'est pas rien quand on sait les conséquences que telles lignes peuvent avoir sur les élevages. Enfin, de plus en plus de conseils communaux s'expriment – fait notable – très souvent à l'unanimité pour dire NON au projet d'ELIA (vous aurez noté qu'il ne s'agit pas de NON au tracé, mais bien au projet).

Le questionnement et l'opposition citoyenne ne sont donc pas des réflexes NIMBY, mais bien un vrai questionnement de société. Je vais m'en expliquer.

Le Gestionnaire de Réseau de Transport, ELIA, présente cette Boucle comme un projet d'envergure jouant un rôle clef dans la transition énergétique. C'est sa parole, son expertise et aussi son métier. Ses représentants le disent d'ailleurs avec beaucoup de certitude dans les conseils communaux. Mais devons-nous prendre leurs déclarations pour argent comptant ?

Je note qu'ELIA assure une fonction publique – amener l'électricité en grande quantité vers nos GRD qui la distribuent ensuite aux clients finaux - mais ELIA c'est aussi une part importante d'activités commerciales. C'est une entreprise cotée dans plusieurs bourses dont Bruxelles. Sur ces 3 dernières années, la valeur de l'action a grimpé de 79%.

Les projets d'investissements d'ELIA, dont la Boucle du Hainaut, sont donc à lire aussi sous cet angle.

Voici un an déjà, je vous interrogeais, vous et vos collègues, sur ce dossier ! La Boucle du Hainaut figure en toutes lettres dans votre Déclaration de politique régionale. Dès le 24 septembre 2019, au lendemain de la présentation de votre DPR, je voulais comprendre pourquoi un projet aussi précis était inscrit dans une déclaration de politique générale. A l'époque, et malgré cette inscription



centre démocrate *humaniste*

explicite du soutien à la réalisation de la Boucle du Hainaut dans la DPR, vous aviez fait preuve, il est vrai, de réserve dans votre réponse, vous retranchant derrière la procédure. Monsieur, le Minsitre, dans les prochaines semaines, vous devrez prendre attitude, cela sera cette fois-ci un choix politique.

[Sur la contre-expertise :]

Monsieur le Ministre, depuis le début dans ce dossier, j'en appelle à une contre-expertise indépendante. La parole d'ELIA est celle d'une entreprise chargée de transporter des électrons sur des centaines de kilomètres et qui cherche, comme toute entreprise, le profit. Cette parole ne peut être le fondement d'une décision publique de modifier le plan de secteur.

J'ai déjà entendu la réponse type à cette critique d'absence d'expertise : elle est de dire « il y aura une étude d'incidence ». Deux bé-mol majeurs : c'est ELIA qui paye cette étude et il n'existe pas de norme environnementale spécifique pour les THT.

Au fil du temps, vous avez eu l'intelligence de comprendre que c'était une grosse faille dans le dossier. Et, le 7 octobre dernier, lors de la rencontre avec la CUC, vous aviez annoncé avoir lancé un marché public. En réponse à des collègues, il y a quinze jours, vous avez précisé même avoir attribué le 5 octobre un marché pour solliciter une telle expertise

Je vous cite :

« (...) j'ai veillé à lancer un marché de service d'expertise consistant en une analyse complète préalable des choix technologiques opérés par le gestionnaire du réseau de transport d'électricité pour la réalisation de liaison à haute tension ayant été présentée dans le cadre de la participation du public, en ce compris la formulation d'alternatives techniques comme l'enfouissement. Ce marché a été attribué le 5 octobre dernier à une société française.

Le compte-rendu analytique de commission ne précise pas le nom de l'entreprise adjudicataire, mais on peut entendre le nom que vous citez dans l'enregistrement audio : il s'agit de la société « Jing Dai EURL ».

Après quelques recherches, j'ai pu trouver le profil de ce monsieur, ingénieur en électricité et titulaire d'un doctorat et également assistant d'université.

Ma première question : pourquoi ne pas avoir mandaté un groupe d'experts pluridisciplinaires comme c'est généralement le cas dans une procédure de



centre démocrate *humaniste*

contre-expertise de ce type ? C'est par exemple le cas en Flandre avec le projet VENTILUS...

Ma deuxième question porte non pas sur les compétences de l'expert, mais sur son indépendance. Je m'explique : l'intéressé est visiblement un proche du Professeur Ernst qui s'est déjà exprimé sur le sujet « Boucle du Hainaut » en prenant à rebrousse poils, c'est le moins que l'on puisse dire, les riverains ! Aviez-vous connaissance de ce lien et des difficultés que cela génère dans la perception des citoyens ?

Troisième question : c'est celle du registre de l'expertise choisie. J'ai lu dans la presse les 7 questions que vous vouliez faire analyser dans le cadre de la contre-expertise. Une partie d'entre elles met le focus sur le courant continu versus courant alternatif, question pour laquelle l'intéressé semble disposer d'une expertise. Mais pour les questions plus larges sur l'intérêt du projet au regard de nos besoins, comment pourrait-il répondre de façon éclairante et ouverte dans la mesure où il travaille également pour l'entreprise « Supergrid Institute » qui promeut le développement de tels corridors électriques en Europe ?

Bref, Monsieur le Ministre, comptez-vous désigner un véritable panel d'experts permettant d'élargir l'horizon des questionnements et de les aborder avec l'objectivité requise :

- Quels sont nos choix pour le futur mix énergétique de la Wallonie ? L'électricité, c'est 19% de notre consommation énergétique. L'électrification pose bien des questions : dépendance énergétique, résilience des réseaux, approvisionnement aléatoire et bien sûr lignes à très haute tension fortement impactante.
- Le projet d'ELIA correspond-t-il à nos besoins ? Est-il justement calibré ? La CREG avait jugé le plan d'investissement 2020-2030 d'ELIA surdimensionné, d'autres acteurs, notamment du monde académique ont récemment exprimé leurs doutes sur la taille de ces projets...
- Quels sont les meilleurs choix économiques pour le public ? Je rappelle qu'ELIA se finance sur notre facture d'électricité : il y a donc là un choix politique d'allocation des moyens. L'isolation des habitations, des process industriels revus, l'application des technologies les plus performantes ne sont-elles pas des choix plus efficaces ?



centre démocrate *humaniste*

Voilà les questions fondamentales de société auxquelles il faut d'abord répondre.

J'estime que, face au manque de transparence d'ELIA, il convient, au contraire, que le lancement d'une contre-expertise se fasse en toute transparence. C'est-à-dire avec la mise en place d'un comité d'accompagnement associant les groupements citoyens, les pouvoirs locaux et communes, ainsi que les Fédération agricoles. Etes-vous prêt à aller en ce sens ?

Toutes, ces questions me semblent d'une grande acuité au regard de la réponse que m'a fournie votre collègue en charge de l'environnement et qui précise qu'il n'existe pas de normes environnementales pour une telle installation alors que d'autres régions ou pays d'Europe ont fixé des normes.

C'est là une lacune de la réglementation wallonne, il faut le reconnaître. Avec des projets tels que celui-ci, nous ne pouvons plus en faire l'économie. Il y a suffisamment d'études qui ont établi les risques pour la santé humaine, notamment celle des enfants. Appliquons le principe de précaution. Inspirons-nous des meilleures normes existantes, je pense notamment à la Suisse. Votre Gouvernement, M. le ministre, est-il prêt à s'engager dans cette voie pour mieux protéger la santé des Wallonnes et des Wallons ?

J'en fais appel enfin à votre qualité de Ministre de l'Agriculture, vous savez combien les agriculteurs sont soumis à des normes environnementales strictes. Comment leur expliquer qu'en Wallonie, il n'y a pas de normes environnementales pour des lignes de 380.000 volts ? Difficile de le leur expliquer...

On parle ici du futur réseau électrique... de quelle manière vous concertez-vous avec le Fédéral concernant la Boucle du Hainaut ?

[Sur la mobilisation des citoyens, des fédérations agricoles et des conseils communaux :]

Monsieur le Ministre, pour conclure, allez-vous répondre à l'appel criant lancé par ces milliers de personnes?



centre démocrate *humaniste*

Leur demande est très claire : que le projet présenté par Elia soit abandonné ! N'est-il pas temps de mettre fin à cette procédure très mal emmanchée par ELIA ?

Monsieur le Ministre, dans les prochaines semaines, vous recevrez les rapports de vos fonctionnaires délégués et de votre administration. C'est vous alors qui devrez trancher ce dossier. Ce sera STOP ou ENCORE.

Vous avez le pouvoir juridique et la légitimité politique de mettre fin à cette demande en refusant d'ouvrir la procédure régionale de modification du plan de secteur ! En ferez-vous usage M. le Ministre ?

François DESQUESNES